

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

LE PETIT BOSSU.

Esquisse de mœurs sous le Consulat. CHAPITRE QUATRIÈME. ÉVÉNEMENTS IMPRÉVUS. (Suite).

Le général se disposait à dicter ses volontés au notaire, lorsque son domestique entre dans le salon et lui dit : — Il y a là un monsieur qui demande à vous parler, général. — Je n'ai pas le temps ! — Je lui ai dit que vous étiez en affaires, il a insisté. — Envoyez-le promener ! On ne marie pas sa fille tous les jours, c'est bien le moins qu'on ne le laisse tranquille aujourd'hui.

Le domestique s'éloigna, mais il rentra bientôt et dit quelques mots à l'oreille de son maître. Le général sembla tout étonné, puis il répondit : — Alors, c'est différent... nous allons l'entendre, cet oiseau-là, mais je ne devine guère ce qu'il peut avoir à me chanter... Je passe dans mon cabinet, fais-y venir, vous, Moulinaud, attendez-moi ici, griffonnez toujours vos préliminaires, vos petites phrases de chicane !... Oh ! j'espère que j'aurai bientôt fini avec ce monsieur, et que vous ne m'attendrez pas longtemps.

Le général passe dans son cabinet, où bientôt Baptiste introduit un monsieur vêtu en bourgeois, mais portant d'une figure assez patibulaire, lequel, sans beaucoup de formes et de politesses, dit au maître de la maison :

— Vous êtes le général Desparville ? — Il me semble que vous devez le savoir, puisque vous êtes envoyé par le ministre de la police. Mais je vous avoue que je ne comprends pas ce qu'il peut y avoir de commun entre nous.

— Vous avez connu le major Dorbecourt ? — Oui, c'est une mauvaise tête, mais un bon diable... ; il a pris de l'humour contre le premier Consul, je lui ai dit cent fois qu'il avait tort... Il a fait plus, il a trépané dans une conspiration que l'on vient de découvrir, et qui ne tendait à rien moins qu'à renverser le premier Consul. — Je n'en suis pas étonné ! c'était un cerveau brûlé. Mais qu'est-ce que tout cela me fait à moi ? — Voici une lettre que l'on a trouvée chez le major en faisant perquisition dans ses papiers. La reconnaissez-vous général ? — Eh oui, s'écrie-t-il, elle est de moi... ; c'est bien facile à reconnaître, je crois que je n'en ai pas écrit trois dans ma vie ; et puis mon écriture se voit de loin... je préfère écrire en gros, ça se lit plus facilement. — Cette lettre, que vous adressez au major Dorbecourt, vous compromet gravement, général... Ce chiffon me compromet... Qu'est-ce que j'ai donc mis là-dedans de malsain ! — Lisez vous-même.

Le général prend la lettre et lit :
"Mon cher Dorbecourt, disposez de moi, je suis un ami solide... Vous n'avez qu'un mot à dire, et je vous envoie des munitions ; là-dessus, je vous serre la main."

Après avoir lu, le général regarde l'agent de police en s'écriant : — Je ne vois pas qu'il y ait là-dedans de quoi tuer une mouche... Le major était malheureux, il avait quitté le service, je lui proposais de l'argent, voilà ce que j'entendais par des munitions... Vous secouez la tête... ; est-ce que vous ne me croyez pas ? mille fusillades !... — Général, ce n'est point à moi de vous juger... — Mais Dorbecourt doit avoir été le premier à me rendre justice, il sait bien que je n'ai jamais approuvé ses ressentiments... — Le major n'est plus, il a mis fin à ses jours dans sa prison. — Il s'est tué... ; pauvre Dorbecourt... ; diable !... cela me fait de la peine... — Et vous, général, j'ai ordre de vous arrêter... de vous conduire sur-le-champ au château de Vincennes... — M'arrêter !... quoi !... il semblerait possible !... Accordez-moi au moins un jour de répit... ; j'allais marier ma fille... — Je ne puis vous accorder que dix minutes, ce sont mes ordres... — Bizarre !... ils sont rigoureux à ce que je vois. — N'importe, monsieur, je sais ce que c'est qu'une consigne... ; et j'obtiens. Permettez-moi de passer dans mon salon pour parler à mon notaire. Oh ! vous pouvez ne point me perdre de vue.

Moulinaud était resté dans le salon où il préparait le contrat. Le général l'aborde d'un air agité, et lui dit à demi-voix :

— Il ne s'agit plus de mariage, mon cher Moulinaud, un coup imprévu vient de me frapper... J'ai eu la bêtise d'écrire une lettre... ; elle n'est pas longue, et il y en a assez pour me compromettre... Bref, on vient m'arrêter... ; j'aime à croire que mon innocence sera reconnue ; mais en tout cas... ; il faut parer aux événements. Reprenez ce bon de trois cent mille francs. C'est la fortune de ma fille... ; faites-la valoir... ; gardez-la lui... ; Oh ! je connais votre probité... ; et s'il m'arrivait un malheur, du moins cette pauvre petite ne serait pas sans ressources...

Moulinaud ouvre des yeux aussi grands que ses oreilles, mais il s'empresse de prendre le bon que le général lui présente, en balbutiant :

— Comment ! il serait possible... ; je n'en reviens pas... ; Voulez-vous un reçu général ? — Non, ce n'est pas la peine... ; Entre honnêtes gens, à quoi bon !... Mais vous veillerez sur ma fille, vous la protégerez si ma captivité se prolongeait...

— Ah ! général... ; mon dévouement... ; mon zèle... ; mon bonheur...

Le notaire ne savait plus ce qu'il disait ; l'arrivée des deux amants et de la veuve Bloquet le dispensa d'achever. Etonné de la longue absence de son père, Adolphe venait savoir qu'elle était cette visite qui pouvait retenir le général loin de ceux dont il allait assurer le bonheur.

En apercevant sa fille, le général se sent pâlir, le cœur lui manque un moment ; mais bientôt, rappelant son courage, il va à elle, et la presse dans ses bras en lui disant :

— Ma chère Adolphe, nous ne pouvons signer le contrat en ce moment. Une affaire importante m'appelle à Paris... ; il faut que j'accompagne... monsieur.

L'agent de police était dans un coin du salon, ne perdant pas de vue le général.

— Comment, mon père, vous allez nous quitter maintenant ! s'écrie Adolphe.

Gustave, qui a remarqué la pâleur et le trouble secret de celui qu'il allait nommer son père, lui dit aussitôt : — Général ne me permettez-vous pas de vous accompagner ? vous pourriez avoir besoin de moi donner quelques ordres...

Le général regarde l'agent qui fait un léger signe de tête ; alors le père d'Adolphe répond : — En effet, Gustave... ; il est possible que ta présence me soit nécessaire... ; viens avec moi, j'y consens.

Oui, dit la veuve Bloquet, ne quitte pas ton général... ; comme cela nous serons plus tranquilles... — Allons, embrasse-moi, ma fille... ; et prends patience... ; Sacrebleu ! c'est un nuage qui passe... ; mais ça ne sera rien !

Le général a pressé sa fille dans ses bras, puis il se hâte de partir avec Gustave qui regarde sa bien-aimée tant qu'il peut l'apercevoir.

Les deux femmes restent seules et tristes dans la maison de campagne. Moulinaud s'est hâté de prendre congé ; il est parti avec Taquinet, qui a fort occupé son temps à l'office, et qui, soit que le vin ou son prochain voyage lui monte la tête, a l'air encore plus goguenard avec son patron, auquel il répète tout le long du chemin :

— C'est un fameux client que le général, n'est-ce pas patron !... ; seulement une douzaine comme ça, et vous vous arrondirez presque autant que le suis en ce moment... ; j'ai deux bosses... ; parole d'honneur, j'en ai deux, comme polichinelle !

Le notaire laisse dire son clerc, il ne lui répond rien, car il semble extrêmement préoccupé.

CHAPITRE CINQUIÈME.

LA LAITERIE.

Six mois se sont écoulés depuis les événements que nous venons de raconter.

Dans une maisonnette située dans le bois de Vincennes, près de la porte de Nogent, et qu'on appelle la Laiterie, parce qu'en effet on y vend du lait et des fromages à la crème, deux femmes sont assises dans une salle basse qui donne d'un côté sur le bois, et de l'autre sur un petit jardin attenant à la maisonnette.

Dans ces deux femmes, dont l'une semble avoir la soixantaine et paraît accablée par le chagrin et la souffrance, on reconnaît difficilement l'ex-vivandière et la fille du général Desparville. Mais six mois ont amené de tristes changements.

La veuve Bloquet, qui alors était encore vive, alerte, dont la tournure avait conservé l'assurance et la hardiesse de son ancien métier, est maintenant pâle, faible, ses cheveux ont entièrement blanchi ; elle tient sa tête penchée sur sa poitrine, enfin en six mois elle a vieilli de dix ans, et semble plus âgée qu'elle ne l'est réellement. Quant à la jeune Adolphe, elle est toujours jolie, bien faite et gracieuse ; mais sa démarche n'est plus vive et légère, ses yeux n'ont plus leur gaieté d'autrefois ; quelquefois son sourire laisse encore voir cette aimable malice qui allait si bien avec sa figure mutine, mais ce sourire passait maintenant comme l'éclair et la tristesse le remplaçait aussitôt.

C'est que pour ces deux femmes le sort a été bien cruel ; il les a privées en même temps d'un père, d'un amant et d'un fils. Depuis le jour où l'on est venu arrêter le général dans sa maison de campagne, on n'a plus entendu parler de lui ; on n'a jamais reçu de ses nouvelles ; mais ce qui semble plus extraordinaire encore, c'est que Gustave n'a point reparu non plus, et que le sort du jeune aide de camp est également un mystère pour sa mère et pour celle dont il allait être l'époux.

Sous le Consulat on ne badinait pas en matière de conspiration. Après l'arrestation du général, les scellés avaient été posés chez lui. La pauvre Adolphe, obligée de quitter la maison qu'elle habitait, s'était rendue près de la mère de Gustave, qui lui avait ouvert ses bras et la regardait comme sa fille ; mais en ne recevant aucune nouvelle de son fils, l'ex-vivandière avait perdu toute son énergie, tout son courage ; en voulant cacher sa douleur à Adolphe, qu'elle essayait de consoler, la pauvre femme était dévorée par la souffrance ; et comme le corps n'a pas toujours la force de supporter les peines de l'âme, une maladie grave s'était déclarée et avait mis la veuve Bloquet à la porte du tombeau.

Grâce aux bons soins d'Adolphe, la mère de

Gustave était revenue, sinon à la santé, du moins à la vie ; mais cette maladie avait coûté beaucoup d'argent. Adolphe n'en avait pas, la mère Bloquet n'en avait plus non plus, car c'était ordinairement son fils qui lui en donnait, et son fils n'était plus là. Pour se faire des ressources, il fallut vendre des parures, des bijoux d'Adolphe ; mais la misère approchait, et les deux femmes frémissaient pour leur avenir ; car la jeune fille, gâtée par son père, n'avait aucune idée du travail, et la pauvre mère, accablée par la disparition de son fils, ne se sentait plus cette force nécessaire pour faire face au malheur.

C'est alors que M. Moulinaud reparut. Le notaire savait parfaitement tout ce qui était arrivé aux deux pauvres femmes. Il avait attendu pour arriver que leur position fût presque désespérée, bien certain que sa présence ne ferait que plus d'effroi ! Les gens adroits tirent parti de tout, et surtout du malheur des autres.

En trouvant Adolphe dans un triste réduit où tout lui manquait, le notaire s'écria qu'il ne souffrirait pas que la fille du général Desparville, de son ancien client, vécût dans la misère. Adolphe dit qu'elle se voulait point se séparer de Mme Bloquet. — Vous ne la quitterez pas répondit Moulinaud, et avant peu vous aurez de mes nouvelles ; je ne suis pas riche, mais j'aime... à faire le bien... ; c'est ma plus douce récréation !

Et ce monsieur s'éloigna en faisant un de ses plus mielleux sourires. Le lendemain, il arriva avec une voiture dans laquelle il fit monter l'ex-vivandière et Adolphe, et il les conduisit dans sa petite maisonnette près de Nogent. Il les y installa en leur disant :

— Je vous ai loué cette demeure ; vous êtes ici chez vous. On y vendait du lait, vous en vendrez... ; C'est-à-dire la veuve Bloquet en vendra si cela l'amuse. Il y a trois vaches dans l'étable... ; On peut aussi faire du fromage... ; ça occupe... ; et cela rapporte. Il y a un petit jardin, mais en plein rapport, beaucoup de fruits. Charmante Adolphe, cette maisonnette vous plaît-elle !

La jeune fille se trouvait très-heureuse de vivre à la campagne ; la mère Bloquet bien contente de vendre des petits fromages et du lait. Toutes deux étaient donc très-à l'aise, et vous savez si ce monsieur méritait d'être béni ! mais on se trompe en bénéfices comme en toute autre chose : *errare humanum est !*

Les deux femmes vivaient là, tranquilles du moins sur leur existence, et pouvant toute la journée se parler des deux êtres qu'elles chérissaient et qu'elles attendaient toujours.

Ce qu'il y avait de plus beau dans la conduite du notaire, c'est qu'il ne venait que fort rarement voir ses protégées de Nogent, qui cependant le recevaient toujours comme leur bienfaiteur.

Par une journée d'orage, la jeune fille et la pauvre mère étaient donc en train de causer dans la salle basse de leur maisonnette, et, suivant leur habitude, elles parlaient des objets de leurs affections.

— On nous a dit que mon père s'était trouvé compromis dans une conspiration, disait Adolphe ; mais enfin, il était innocent, on a dû le juger... ; Il devrait être rendu à la liberté... ; Mais mon fils, disait la veuve Bloquet, il n'était impliqué dans rien ; on ne venait pas l'arrêter, il a suivi le général volontairement... ; et cependant il n'a pas reparu depuis ce jour fatal... ; Qu'est-ce que cela veut dire ?

Adolphe avait rapproché sa chaise de celle de la pauvre femme, et avait dit d'un air mystérieux : — Ma bonne amie... ; si vous voulez ne pas vous moquer de moi, je vous dirai quelque chose... ; Ah ! chère enfant ! est-ce que je puis avoir envie de me moquer de personne ? Expliquez-moi... ; Eh bien, j'ai idée qu'avant peu nous reverrons Gustave, qui, sans doute, nous apportera des nouvelles de mon père... ; Qui te fait penser cela ? — Un rêve... ; Oh ! un singulier rêve. Avant-hier... ; il m'a semblé le voir, l'entendre me parler au milieu de la nuit... ; il m'a semblé même qu'il déposait un baiser sur mon front... ; J'ai poussé un cri... ; l'ombre a disparu...

— C'est bien singulier ! s'écria la bonne femme. J'ai fait avant-hier tout le même rêve que toi... ; Mon fils est venu m'embrasser pendant mon sommeil... ; Serait-il possible !... ; et vous ne me le disiez pas... ; Mais ce n'est pas la première fois que cela m'arrive. Quant je m'éveille, il me semble sentir encore l'impression de son baiser, que j'entends le bruit de ses pas... ; qui s'éloignent... ; Et moi aussi... ; Oh ! que bonheur... ; il va revenir alors... ; c'est un avis du Ciel.

Mais tout à coup les deux femmes deviennent tristes, pâles, effrayées, et la pauvre mère murmure : — Mon Dieu ! si c'était l'ombre de mon fils qui revient nous voir... ; alors... ; c'est qu'il serait donc mort !... ; Oh ! non ! non, ma mère !... ; ce n'est pas possible !... ; cela n'est pas possible !... ; cela n'est pas possible !... ; s'écrie Adolphe en jetant ses bras autour du cou de sa compagne, et en lui cachant son visage pour lui cacher ses larmes.

Deux coups secs, frappés à la porte d'entrée, que l'on ouvre presque aussitôt, tirent les deux femmes de leur accablement, et une voix criarde, aiguë, fait entendre ces mots :

— Je voudrais bien avoir pour deux sous de lait et un sou de pain, si c'était possible.

— Entrez, monsieur, répond la veuve Bloquet. Celui qui avait parlé est bientôt dans la salle basse. Il poussa un cri de surprise en considérant les deux femmes qui ne sont pas moins étonnées en reconnaissant le petit bossu.

(A continuer.)

REVUE DE PARIS.

Paris, 10 mai, 1847.

Enfin, jeudi 6 mai, le printemps a mis le nez à la fenêtre d'en haut... ; C'est une date bonne à enregistrer pour les historiens de la température Parisienne... ; Dès que cette apparition si longtemps attendue s'est manifestée, on a vu pousser sur les boulevards des feuilles, des chaises et des tables. Les arbres ont verdi, comme par enchantement, et les cafés se sont empressés d'offrir aux promeneurs des sièges et des rafraîchissements. La vie d'été commence à Paris, et chaque soir, désormais sur la double ligne qui s'étend de la Madeleine à la Bastille, deux files de buveurs et de fumeurs attablés représentent aux passants le spectacle d'un estaminet en plein air.

Il est temps que la belle saison se déclare. Les seules fleurs à peu près que le printemps eût fait éclore jusqu'à présent étaient les fleurs des jeux floraux. Celles-là ne manquent jamais de s'épanouir un avril... ; Quelques personnes ne savent peut-être pas que l'institution de Clémence Isaura, fondée dans le quinzième siècle, est encore en pleine activité de service. Rien ne périt en France ; — ce pays de l'inconstance, de la légèreté, des modes changeantes, est obstinément attaché à ses vieux usages, et il en maintient quelques-uns des plus surannés avec une opiniâtreté qu'on ne retrouve chez aucun autre peuple du globe... ; Dans la distribution des fleurs toulousaines, un poète parisien a obtenu le succès d'argent. Puisse cet écrivain n'avoir jamais d'autre souci !

Au signal donné par le soleil de mai, les chaises de poste se mettent en mouvement. Depuis trois jours le nombre des voyageurs a triplé sur toutes les lignes de chemins de fer. Les eaux de Bade, — ce rendez-vous de l'Europe élégante, — sont à leurs visiteurs fidèles et nouveaux un appel irrésistible. Aux charmes connus de ce séjour s'ajoutent cette année de nouvelles merveilles. Le congrès sera brillant ; — mais Paris, qui s'apprête au départ, a tenu bon jusqu'à présent ; les bals étaient encore nombreux la semaine dernière, et les salons, comme le ciel, avaient conservé leur physionomie, leurs habitudes et leur train de l'hiver.

M. de Montalivet a donné coup sur coup deux grandes soirées dans son hôtel de la place Vendôme. La seconde de ces soirées était un raout semi politique ; l'apremière était bel et bien un bal charmant où se trouvait la fine fleur de la meilleure et de la plus brillante société. Il n'y a pas à Paris de salon plus distingué que celui-là ; on y rencontre les traditions de la haute aristocratie, alliées au bon goût et à l'intelligente hospitalité de notre époque. Tous les grands noms et toutes les belles renommées figurent dans ces réunions. Les femmes remarquables par leurs grâces se montraient en grand nombre au bal de M. de Montalivet, et les quatre filles du maître de la maison n'étaient pas le moindre ornement de la fête.

M. le prince de Ligne, ambassadeur de la Belgique, a donné aussi, la semaine dernière, un bal splendide, — et ce bal de clôture, qui revient périodiquement tous les ans et qui fait toujours sensation par son éclat et sa magnificence, a fait cette année plus de bruit encore qu'à l'ordinaire, par suite d'un incident grave et plaisant à la fois.

La chronique diplomatique du Faubourg Saint-Honoré, reproduite et commentée en ce moment dans tous les salons, rapporte que M. Hébert, le ministre, avait été invité au bal du prince de Ligne, mais invité seul, sans Mme Hébert, et absolument comme s'il eût été célibataire ou veuf.

Cet oubli, qui, de la part d'un ambassadeur, ne pouvait être que prémédité, — car on calcule tout en diplomatie, — avait, dit-on, profondément blessé l'irascible garde des sceaux.

M. Hébert — dit la chronique, — fit dans le salon de l'ambassade une entrée qui pouvait produire de l'effet, mais qui n'en produisit pas. Il avait pris un maintien superbe et un visage fâché ; — mais comme le visage lui est assez ordinaire, on n'y porta pas la moindre attention. Le ministre salua magnifiquement le prince de Ligne, mais il affecta de ne pas aller présenter ses hommages à la princesse, voulant ainsi user de représailles, et rendre à l'ambassadeur l'ouï-bli qui avait frappé M. Hébert.

C'était ce que, dans la langue du droit, le ministre de la justice pouvait appeler la peine du talion.

Il était impossible à l'ambassadeur de ne pas remarquer ce manque de convenances, et le prince se trouvait assez fort de sa position et de son esprit pour affronter une explication. — Il s'approcha donc de M. Hébert, et il lui demanda poliment des nouvelles de sa femme. — C'était une circonstance aggravante qui, selon le code, exigeait un supplément de peine.

Alors, — et c'est ici que la chronique nous semble assumer une grande responsabilité, — M. Hébert aurait répondu :

— Madame Hébert se porte fort bien, et elle serait ici si Mme la princesse de Ligne n'avait pas oublié de l'inviter.

A cette boutade étrange, on se hâta de le relever de l'ancien procureur normand parait sous le bonnet d'hermine du garde des sceaux, le prince regarda M. Hébert du haut de sa seigneurie d'un air profondément étonné ; puis, après un moment de silence accablant, il répondit par quelques mots énoncés à voix basse, qui voulaient dire, s'ils ne le disaient nettement :

— L'ambassadeur de Belgique a invité le garde des sceaux de France, mais M. le prince et Mme la princesse de Ligne ne connaissent ni monsieur ni madame Hébert.

Voilà l'anecdote telle qu'elle circule ; et que nous répétons sans y changer une virgule.

Vendredi, veille du 1er mai, il y avait un bal chez Mme la comtesse de... ; l'état-major du faubourg Saint-Germain figurait tout entier à cette fête ; l'assemblée était uniquement composée d'amateurs de l'ancien régime qui se maintiennent avec une incroyable obstination dans leur hostilité contre le nouvel ordre de choses. A minuit, au moment où la fête était dans son plus vigoureux essor, quelques vieilles dames, qui jusque-là avaient pris le plus grand plaisir à la danse ; refusèrent les invitations des cavaliers empressés ; et répondirent en montrant les pendules : — Le 1er mai vient de sonner, et nous ne dansons plus le jour de la Saint-Philippe.

L'exemple oblige comme la noblesse. Les dames et les demoiselles qui auraient volontiers oublié une solennité si chère pour leurs opinions, se conformèrent à la façon qui leur était donnée par les menues de la parti ; et la soirée termina politiquement à minuit un quart, comme cela se pratique dans les salons du Marais.

Mais pourriez-vous croire que les bals vont devenir rares ; la plupart des salons se ferment, et les personnes qui ne quittent pas encore Paris et qui ne peuvent se passer des distractions du monde sont obligées de se contenter de peu ; ou de se jeter dans les routes excentriques. Le besoin des choses étranges se fait généralement sentir, et dans ces derniers temps, il a fallu recourir aux émotions de la curiosité pour combattre l'influence agaçante de la tristesse saison qui compromettrait si douloureusement le nom et la réputation du printemps.

Pour remplacer les bals finis et les concerts qui s'en vont avec tambours et trompettes, — quelques-unes de nos merveilleuses ont imaginé de prendre en faveur les expériences sur les effets de l'éther. J'ai vu de plusieurs et de s'amuser en même temps, ces dames ne se contentent pas d'assister à de simples dissertations ou à de petites épreuves ; — leur leur spectacle émouvant des opérations chirurgicales les plus terribles. On en cite plusieurs qui ont eu l'héroïsme d'assister sans soupirer à des amputations de bras et de jambes. Les plus timides, celles qui ont le système nerveux délicat, se contentent de voir extraire des dents sans douleur à des sujets éthyérés, séances curieuses qui attirent toutes les semaines une foule nombreuse et choisie dans les salons de M. Delabarre, jeune et savant praticien dont les recherches ont fait faire un pas notable à la science, et qui a inventé de nouveaux procédés et d'ingénieux appareils pour l'inhalation de l'éther.

La controverse est plus vive que jamais sur ce système, et voici qu'un médecin français, et qui plus est, maraillais, M. Ducros, en revendiquant l'idée première et la dispute aux Américains, dans une brochure qu'il vient de publier sur la nécessité de créer une chaire de médecine comparée au sein de toutes les facultés. Selon l'auteur, M. Ducros serait le Christoph Colomb de l'invention ; les médecins américains n'en seraient que les Américains Vespucci.

Cette découverte des propriétés bienfaisantes de l'éther doit faire naître dans nos mœurs une foule d'innovations étranges. En voici une autre que rapporte la chronique judiciaire d'un criminel condamné à mort et comptant peu sur son pouvoir et sur son recours en grâce ; a fait parvenir au ministère de la justice une requête par laquelle il demande à être éthyérisé au moment de son exécution.

Il y a là un beau sujet de discussion pour les juriconsultes. Le législateur a voulu faire de la peine de mort un exemple et une suppression, mais non pas une douleur. Or, s'il y a un moyen d'épargner au condamné les souffrances du supplice, la philanthropie exige qu'on fasse droit à sa requête. Les progrès des lumières et le bénéfice des découvertes scientifiques doivent profiter à tout le monde, même aux criminels que la société retranche de son sein.

On se marie beaucoup, selon la coutume, avant de partir pour la campagne. Parmi les unions qui occupent le monde parisien, il y en a d'illustres à divers titres ; mais toute la pompe des noms aristocratiques s'efface devant le retentissement d'un nom d'illustre. Diane, par exemple, est une publication municipale.

M. le prince Scipion Gaspard Borghèse, duc de Salaparuta, fils de M. le prince et de Mme la princesse Aldobrandini, née Constance de la Rochefoucauld, épouse fille de Fitz-James, a